

FOCUS SUR...

les actions de la CCVC auprès des habitants

Toute l'actu des seniors

Les projets proposés aux Séniors sont gratuits. Ils sont portés, organisés et financés par la Communauté de Communes, soutenue par la Conférence des Financeurs.

Projets réalisés sur 2018/2019

- Formations tablettes Facilotab : 3 sessions de 6 ateliers de septembre 2018 à mars 2019.
- TADS : création en septembre 2018 du Transport à la Demande pour les Séniors (<https://ccvexincentre.fr/transport-a-la-demande-pour-les-seniors/>) - TADS - 2 euros le trajet.
- Forum Séniors, novembre 2018 à Vigny : « Bien vieillir chez soi ».
- Atelier tremplins, janvier 2019 à Chars : 3 jours de formation pour les nouveaux retraités.
- Mise en place d'ateliers équilibres à Vigny.
- Formations informatiques sur 3 jours pendant 6 semaines et des cybercafés sur le territoire.

Projets à venir

Du 4 novembre jusqu'au 20 décembre 2019



Formations informatiques gratuites ouvertes à tous les seniors de la CCVC

- Temps de formations adaptés à chacun sur l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette / Smartphone. Sur inscription.
- Cybercafés sur 6 communes de la CCVC.

En savoir plus : ces temps ont pour objectif d'apprendre à utiliser des sites, des applications et un accès libre à Internet de manière conviviale – Accès libres à tous les seniors



Forum Séniors

Mardi 24 Septembre s'est tenu à Cormeilles en Vexin un forum sur le bien vieillir

- Plusieurs conférences ont été proposées reprenant les thèmes suivants :
 - organiser sa transmission de patrimoine par HAPPY VISIO,
 - l'alimentation et le bien vieillir, par Philippe Pouillart, enseignant et chercheur à l'institut Uni La Salle,
 - les séniors et la route, par l'union nationale des retraités de la police Val d'Oise,
 - comprendre l'allocation personnalisée d'autonomie et la carte mobilité inclusion, par les conseillères en gérontologie du CD 95 et la MDPH ;
- De nombreux partenaires étaient également présents sur ce Forum, La CNAV, Le PNR, L'ANCV, La Cramif...



Ateliers Tremplins

Vous êtes à la retraite depuis 6 mois à 1 an ? Une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions émergent ? La communauté de communes Vexin centre en partenariat avec le PRIF et la Mutualité Française Île-de-France, vous proposent d'y répondre en participant gratuitement à l'atelier Tremplin se déroulant à Vigny les Mardis 3, 10 et 17 décembre 2019. Pour participer à ce stage multithématique de 3 jours (santé, bien-être, aménagement du logement, économies d'énergie, démarches administratives, lien social, etc.), veuillez-vous inscrire au 01 55 07 57 79 ou à l'adresse e-mail suivante : elefebvre@mutualite-idf.fr



Projet Théâtre Séniors

Projet de réalisation d'une pièce de théâtre en partenariat avec le théâtre de l'USINE. Trois ateliers gratuits au choix :

- atelier Jeu théâtral, avec une comédienne,
- atelier construction de décors, avec une scénographe,
- atelier fabrication de costumes et accessoires avec une costumière accessoiriste.

Projet de janvier à juin 2020.

Pour en savoir plus et échanger avec les artistes, nous vous invitons à une réunion d'information le lundi 14 octobre 2019 à 17h, salle JB Carty, 12 bd Gambetta à Marines. Les inscriptions restent ouvertes après cette rencontre. Vous pouvez contacter le 01 30 39 45 84.



Transport à la demande Vexin : un nouveau service est né



Dans le cadre du PCAET (plan climat air énergie territorial), la CCVC a participé avec le Département du Val d'Oise et Île-de-France Mobilités, à des séances de travail portant sur l'amélioration du transport actuel sur notre territoire, en particulier sur les lignes 95 04 et 95 08 où la fréquence des bus a sensiblement augmenté. Ces réunions ont abouti également sur la création d'un nouveau service de transport à la demande dans le Vexin. Porté par Île-de-France Mobilités et sous le nom de TAD Vexin, ce service est ouvert à tous et accessible avec tous les titres de transport valables sur le réseau Île-de-France Mobilités. La prise en charge du véhicule s'effectue à un arrêt de bus d'une commune jusqu'à un arrêt prédéfini où la correspondance avec les lignes régulières 95-05 ou 95-08 est garantie. Le trajet retour se fera au même arrêt.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/le-tad-vexin/>

Les nids de frelons asiatiques

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ? Une procédure a été mise en place par la communauté de communes Vexin centre pour lutter contre cet insecte envahissant et dangereux.

À qui s'adresser ?

Une fois le nid de frelon détecté, il est obligatoire de remplir la déclaration de demande de destruction téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ccvexincentre.fr/les-nids-de-frelons-asiatiques/>
Une photo du nid à détruire doit être prise et jointe à la déclaration.

Qui prend en charge la destruction d'un nid ?

Sur le domaine privé, c'est une société de désinsectisation référencée par la CCVC qui intervient. L'intervention est payée directement par la communauté de communes, une fois la déclaration de la demande de destruction validée. Pour information, le coût de l'intervention est pris en charge intégralement par la CC Vexin Centre quelle que soit la hauteur du nid. Sur le domaine public, ce sont les pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque pour les tiers. Pour toutes interventions, veuillez d'abord contacter la CCVC afin de procéder à la déclaration. Aucune prise en charge par la CCVC ne sera possible sans déclaration.

Contacts et informations :
Communauté de communes Vexin centre
1 rue de Rouen - 95450 Vigny
01 30 39 23 34
administration@ccvexincentre.fr



vexincentraide.fr

LE SITE D'AIDE ET DE PARTAGE DÉDIÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN CENTRE

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE EN UN SEUL CLIC ET RENCONTREZ LES HABITANTS DE LA CCVC

Vexin cENTR' aide

vous aide à tisser des liens dans la vie de tous les jours, en facilitant vos recherches de personnes selon des critères très précis. Les rubriques offres d'emplois, dons d'objets, covoiturage, vente ou de location de maisons, appartements, terrains ou parkings et bien d'autres encore sont à votre disposition.

Et pour la rentrée, trouvez un partenaire sportif !

Vous aimez le sport collectif, le fitness, les cours de Yoga, ou les échecs ? **Inscrivez-vous à la plateforme internet et publiez votre annonce.** Vous trouverez le partenaire sportif idéal !

C'est rapide et gratuit



Communauté de Communes Vexin Centre
1 rue de Rouen - BP 30016 - 95450 Vigny
Tél. : 01 30 39 23 34
administration@ccvexincentre.fr

Directeur de publication : Michel Guiard
Directeur de la rédaction : Philippe Houdaille
Comité de rédaction : commission communication
Conception-réalisation : France Robardet Chalard
Impression : ID'PRINT
Tirage : 11 215 exemplaires



Vexin Centre INFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OCTOBRE 2019 N° 9



Le mot du Président

Nous avons le plaisir chaque année de vous faire parvenir **notre « Vexin Centre info » qui résume les principaux services** que nous mettons à **disposition des habitants**, ainsi que les principales actions que nous mettons en œuvre pour améliorer ou augmenter les services que nous finançons

Je souhaite rappeler ici **l'importance que revêt le « BLOC COMMUNAL » (communes et communauté de communes)** et la considération et le respect que notre EPCI souhaite entretenir envers les communes, qui ont un rôle essentiel dans l'équilibre entre nos collectivités, en prenant en charge, avec mérite, les compétences pour l'exécution des services de proximité. Les statuts de La communauté de communes définissent précisément les compétences que le législateur lui a confiées par la loi et celles issues d'un accord entre les communes et l'EPCI.

C'est ainsi que nous sommes fiers des services mis en place pour nos concitoyens. Je ne peux le citer tous mais seulement quelques mots pour les plus emblématiques **telles l'enfance et la petite enfance** avec le financement du fonctionnement de 5 crèches, de 9 centres de loisirs, d'un RAM itinérant sur 8 communes (relais pour les assistantes maternelles) et d'un LAEP itinérant sur 6 communes (lieu d'accueil enfants parents) répartis sur tout le territoire, tout en respectant l'équilibre nécessaire entre le mode de garde collectif et le mode de garde individuel.

Un effort budgétaire important a été fait **pour l'entretien et la consolidation des routes d'intérêt communautaire** avec près de 900 000 euros dépensés en 2018 et 700 000 euros prévus en 2019. Cet effort budgétaire, cumulé avec celui du département, pour l'entretien des routes départementales ont permis d'améliorer très sensiblement l'état général de nos routes.

Dans le cadre du social, ou les communes doivent continuer à assurer les actions de proximité par la connaissance de leurs habitants, nous avons **modifié notre service du TAD (transport à la demande)** qui devient un service prioritairement réservé **aux séniors de 62 ans et plus** avec un tarif modique de 2 euros la course, permettant aux bénéficiaires, souvent seuls et démunis de moyen de transport, de pouvoir se rendre dans les cabinets médicaux, centre hospitalier ou faire leurs courses.

Chaque année nous augmentons les budgets pour des actions développées pour les séniors et d'autres avec l'ensemble des habitants, avec pour **objectif le développement de la culture sur notre territoire.**

Nous avons aussi œuvré en matière de **développement économique**. Nous sommes inscrits dans le Bassin Emploi Formation Ouest 95 » avec la CA (communauté d'agglomération) de Cergy-Pontoise et les CC Sausseron impressionnistes et Vexin Val de Seine, pour des actions communes. Notre projet d'investissement de locaux artisanaux, sur notre site du Bord d'Haut de Vigny, sera opérationnel en 2020 avec un soutien de l'État.

La mise en place de la loi **GEMAPI pour la lutte contre les inondations et la gestion de l'entretien des rivières a été exemplaire**. C'est une réussite grâce à un dialogue constructif avec les syndicats de rivière qui sont des partenaires essentiels.

Nous **avons soutenu le SMIRTOM**, qui a eu une tâche difficile dans le cadre du renouvellement du marché de ramassage et traitement des ordures ménagères. Le nouveau marché impose l'obligation de prendre en compte de nouvelles normes, qui augmentent considérablement les coûts et nécessitent un gros travail d'études et de modification du service afin de limiter la hausse inévitable des factures et rendre le meilleur service à l'usager.

Il en est de même pour le **SIMVVO (conservatoire de musique du Vexin)** dans le cadre de sa réorganisation au niveau du département.

Même soutien au **SMOVON**, que nous **finançons pour la pose de la fibre** (syndicat départemental pour la pose de la fibre dans les territoires ruraux et semi ruraux). **En 2020 tout notre territoire devrait être fibré** grâce aux subventions de l'État du Département, la Région et les communautés de communes.

Grace à **notre passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique)** nos finances ont repris des couleurs avec **une augmentation des dotations de l'Etat et de notre capacité d'autofinancement** qui permettra à terme la réalisation de projets concrets et en limitant la hausse des quatre taxes.

Le transport et la mobilité font partie de notre souci d'apporter une amélioration du service pour les usagers et de répondre à nos premières obligations d'actions dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Nous avons dans ce cadre, participé avec le Département et Île-de-France Mobilité, compétent en matière de transport en Île-de-France, à **l'amélioration du transport actuel**, particulièrement sur les deux lignes principales 95 04 et 95 08, en augmentant fortement le passage des bus. Par ailleurs **Île-de-France Mobilité a mis en place depuis juin un service de TAD (TAD du Vexin)** qui permet d'amener les usagers vers les lignes principales.

Je vous invite à consulter les pages intérieures et notre site internet « ccvexincentre.fr » ou vous trouverez des informations détaillées.

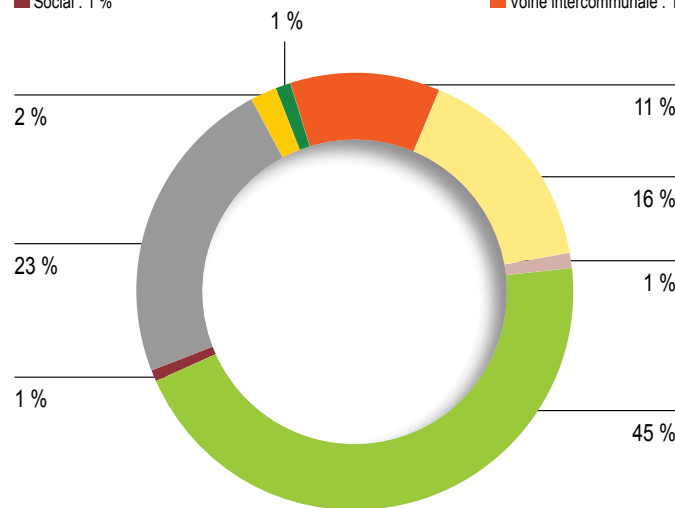
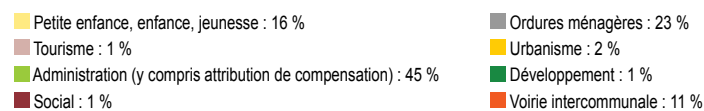
Bonne lecture, bien à vous
Michel Guiard

Finances 2019

Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) s'applique depuis le 1er janvier 2018 à la communauté de communes. La fiscalité professionnelle (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, la Contribution Foncière des Entreprises, etc.) sont perçues depuis cette date, directement par la communauté de communes et reversée aux communes par le biais d'attributions de compensation. Cette décision a permis à la communauté de communes de bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement beaucoup plus importante que celle perçue ces dernières années. Et si malgré tout ce montant n'est toujours pas au niveau de la DGF perçue en 2014, la perte progressive de la dotation intercommunale a pris fin.

Pour aller plus loin : <https://ccvexincentre.fr/un-point-sur-les-finances-2018/>

Répartition de la charge par service



Ces services représentent un coût global annuel de 5 195 221 € pour la CCVC. Les subventions ou recettes diverses dont nous pouvons bénéficier s'élèvent à 3 684 838 €.

BP principal et annexe

- Fonctionnement : 9 725 486 € en recettes et dépenses
- Investissement : 1 777 875 € en recettes et dépenses

LES + DE CETTE ANNÉE

Mise en place du coefficient d'intégration fiscale (CIF)

Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) permet de mesurer l'intégration d'un EPCI à travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes. Il constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau du groupement.

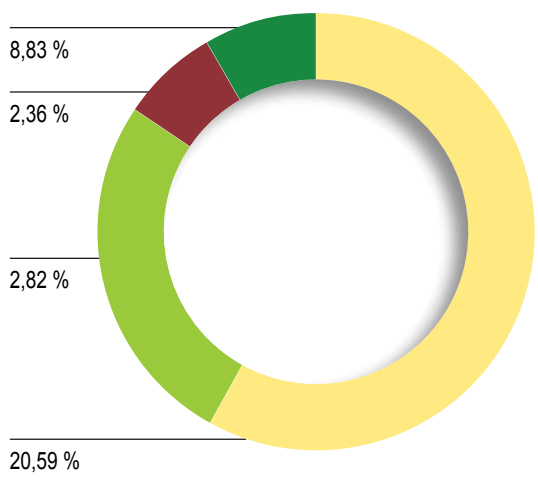
Le principe est simple : plus les communes auront transféré de pouvoir fiscal au groupement, plus on supposera qu'elles lui auront également transféré des compétences. Dès lors, plus les communes auront « joué le jeu » de l'intercommunalité, plus la DGF sera valorisée.

- Une capacité d'autofinancement de 98 112 € ;
- Un résultat d'exercice 2018 excédentaire de 268 338 € :
 - résultat de fonctionnement : 646 003 €,
 - résultat d'investissement : - 279 553 € ;
- Un fond financier en faveur des petites communes pour les décharges sauvages reconduit à hauteur de 10 000 € ;
- Les travaux de voiries prévus d'un montant de 670 000 €.

Pour aller plus loin : <https://ccvexincentre.fr/un-point-sur-les-finances-2019/>

Taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 3,02 %
- Taxe foncier bâti : 2,53 %
- Taxe foncier non bâti : 9,46 %
- CFE : 20,59 %



Voirie intercommunale

Travaux de voirie 2018

Constitué de 65 voies au sein de la communauté de communes, le réseau routier intercommunal s'étend sur un linéaire total d'environ 120 km. Les chaussées s'usent naturellement avec le temps. Le trafic routier et le climat contribuent à ce vieillissement. Des travaux d'entretiens réguliers sont par conséquent nécessaires sur celles-ci pour que nos routes restent praticables dans de bonnes conditions. Suite à l'appel d'offres réalisé en juin 2016 par la commission voirie, le groupement d'entreprises « ATC.TP – DTP21 – COCHERY » est chargé de ces travaux réalisés grâce à différentes techniques. C'est ainsi qu'en 2018, la somme de 943 067 € TTC a été nécessaire pour mener à bien ces opérations dont 890 900 € de travaux de voirie, 4 819 € d'enrobé à froid et 47 348 € de fauchage et d'entretien de voiries.

Pour aller plus loin : <https://ccvexincentre.fr/travaux-de-voirie-2018/>



Budget voirie prévu en 2019

La somme de 670 000 € a été budgétée cette année pour réaliser des travaux de réfections des routes intercommunales selon un plan de travaux des priorités établi entre les communes et la commission voirie. En contrepartie, la CCVC percevra la somme de 127 000 € de subventions de la part du Département.

La communauté de communes Vexin centre s'engage en faveur de la culture

La CCVC s'engage au quotidien à trouver plusieurs axes d'interventions pour la culture qu'elle s'attache à promouvoir en direction de ses habitants. Avec ses partenaires, elle entend favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre en proposant une politique tarifaire incitative et avantageuse.

Le Conservatoire du Vexin – SIMVVO

Le Conservatoire du Vexin (SIMVVO) est un conservatoire de musique, théâtre et danse présent sur votre territoire. Le Conservatoire du Vexin est un service intercommunal ouvert à tous. Chacun peut trouver sa place parmi les cursus et les parcours adaptés qu'il propose. Le projet pédagogique met en avant les pratiques collectives et la réalisation de projets multiples favorisant les partenariats à tous les niveaux. Les cours sont actuellement délivrés sur 6 lieux (antennes) répartis sur le Val d'Oise. Ils sont organisés en 2 secteurs, multipliant ainsi l'offre artistique en réduisant l'éloignement des familles :
– Vexin : Magny-en-Vexin, Marines, Vigny,
– Val de l'Oise : Champagne-sur-Oise, Parmain, Presles.

À partir de la rentrée 2019/2020, un effort communal supplémentaire.

Afin de favoriser l'accès à la Culture pour le plus grand nombre, les habitants les moins favorisés des communes adhérentes pourront bénéficier de tarifs plus avantageux, en fonction de leur quotient familial (dossier à constituer auprès du secrétariat). Grâce à l'adhésion de leur commune de résidence au SIMVVO, les élèves qui habitent dans ces communes peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour leur inscription au Conservatoire.

Secrétariat et direction du Conservatoire
Au conservatoire à Marines - 2 bd Gambetta - 01 30 39 20 65
ecoleintermusique@wanadoo.fr - www.simvvo.fr
Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi : de 9 heures à 12 heures, de 14 heures à 18 heures ; vendredi : de 9 heures à 12 heures



Les bibliothèques des communes de la CCVC

La commission "tourisme, culture, animation et loisirs" se réunit depuis le début de l'année afin d'étudier les possibilités d'actions communes en faveur de la culture. Parmi ces actions, les bibliothèques présentes sur le territoire de la CCVC forment un maillage intercommunal intéressant. Celui-ci permettrait d'accroître les liens entre les habitants en œuvrant en réseau. Sur le territoire de la CCVC, 18 bibliothèques médiathèques publiques sont recensées avec des amplitudes d'ouverture et des fonctionnements différents. 8 sont associatives et 10 sont municipales.

Ainsi le 3 juin dernier s'est tenue à Aavernes une réunion pour un moment d'échanges. Les membres des bibliothèques, médiathèques et ludothèques (personnel communal, associatif ou bénévole, élus en charge de l'activité, etc.) ont eu l'occasion de partager leurs expériences sur des actions menées au sein de leur association.

Les objectifs

Les objectifs de ces réunions sont de plusieurs ordres. Si la mise en relation des acteurs œuvrant sur le territoire intercommunal est un sujet primordial, recenser les besoins, les idées d'actions afin de mener des projets futurs sont également des sujets importants pour les habitants de notre communauté de communes. Par ailleurs, une réflexion est menée actuellement sur la création d'actions, de coopérations ainsi que de mutualisations dans une volonté de faire émerger des nouveaux projets communs.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/les-bibliotheques/>



Théâtre de l'Usine : saison vexinoise

La communauté de communes Vexin centre a signé un partenariat avec et le Théâtre de l'Usine. Des pièces de théâtres sont programmées dans des communes du Vexin tout au long de l'année.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/theatre-de-lusine-saison-vexinoise/>

Festival du Conte en Val d'Oise

pour les amoureux des histoires et des mots. Depuis juin 2019, la CCVC adhère à l'association CIBLE 95 (Coopération Inter Bibliothèque pour la Lecture et son Expansion dans le Val d'Oise), pour les bibliothèques de notre territoire. C'est ainsi que dans le cadre du festival du Conte en Val d'Oise organisé par cette association, le spectacle « Rosa Lou » sera joué à Vigny. Date à retenir : dimanche 17 novembre à 15 heures. Sophie Verdier « Rosa Lou » Spectacle familial à partir de 7 ans. Salle des fêtes à Vigny.

Réservation au 01 30 39 21 20.
Programmation : www.cible95.net

Un cinéma pour les habitants de la CCVC

Créée en 1994, l'association Ciné Rural 60 propose aux habitants de communes rurales, éloignées des salles de cinéma, la possibilité de visionner des films récents. Une convention a été passée avec cette association pour des projections de films sur les communes de Marines et de Chars. Des tarifs attractifs, puisque les billets sont vendus entre 4 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants. Alors pourquoi ne pas en profiter ?

Pour connaître les films qui sont diffusés, se rendre sur la page : <https://ccvexincentre.fr/cine-rural/>



L'office du tourisme

Enfin, l'Office du tourisme situé à Marines, dans les locaux de l'ancienne forge Thomas, au sein de ce qui devenu la maison des associations accueille et informe les visiteurs et les touristes. Ce service de la CCVC organise également des événements tout au long de l'année.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/office-de-tourisme-vexin-centre/>

Festival "Césarts fête la planète"

Le festival "Césarts fête la planète" a connu cette année encore un grand succès populaire auprès des habitants de la CCVC. Sa 9^e édition s'est tenue du 18 septembre au 5 octobre 2019 dans différentes communes. Cette édition avait pour thème "la biodiversité et la nature". La Communauté de Communes Vexin Centre est heureuse de contribuer au développement et à la notoriété, en participant à son financement.

Non à l'isolement de nos aînés

Luttez contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Devenez bénévoles !

Les Petits Frères des Pauvres est une association dont l'objectif est de lutter contre l'isolement des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. L'association souhaite partager sa mission en la développant sur notre territoire. Vous souhaitez participer aux actions menées, lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées : devenez bénévoles en rejoignant l'équipe.

Contacts et informations : Les Petits Frères des Pauvres
209 avenue Roger Guichard - 95610 Eragny-Sur-Oise
01 85 76 53 18 / 06 28 45 82 17
banlieu.vexincentre@petitsfreresdespauvres.fr
Renseignements sur ces différents projets auprès de votre mairie et à la CCVC.
Contact : Elizabeth Dufour – 01 30 39 45 84

Enfance – petite enfance

Le R.A.M. (relais assistants maternels) est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute et d'échanges destinés aux assistant(e)s maternel(le)s, aux enfants, aux futurs parents et aux parents employeurs. C'est aussi un lieu de professionnalisation et d'animations. Les animatrices peuvent accompagner les parents pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le) et les conseiller dans leurs démarches administratives. Les permanences administratives (physiques et téléphoniques), sur rendez-vous, sont assurées les après-midi dans les locaux de Marines ou de Us. Ponctuellement, des rendez-vous peuvent être organisés en dehors de ces horaires. Des accueils-jeux sont organisés chaque matin dans les locaux du RAM et sur différentes communes du territoire, les tout-petits peuvent venir avec leur assistant(e) maternel(le) pour participer à ces matinées de jeux d'éveil, proposition d'activités, histoires, comptines, socialisation...

Les RAM organisent aussi des événements : prochainement, « ateliers bougeothèque » les 22 novembre et 20 décembre et « spectacle de Noël » le 19 décembre.

Pour toutes informations, contactez les animatrices au 01 34 66 08 95 (à Us) et au 01 30 39 68 77 (à Marines), ram@ccvexincentre.fr

Lieu d'Accueil Enfants/Parents - LAEP



La Communauté de Communes Vexin Centre met à la disposition des familles un espace accueillant, un lieu d'échanges et de jeux, pour les enfants de 0 à 4 ans habitant la CCVC, accompagnés d'adultes familiaux. Deux professionnelles vous accueillent les lundis mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 sur les communes de Boissy l'Aillerie, Nucourt, Sagy, Marines et prochainement Vigny. Le calendrier est à télécharger sur le site internet de la CCVC.

Pour tous renseignements complémentaires sur les différents services proposés sur le territoire, contactez la CCVC, service coordination enfance
01 30 39 45 83 - isabelle.bequin@ccvexincentre.fr

Installation du nouveau Conseil Intercommunal des Jeunes - CIJ

Le 28 mai 2019 avait lieu l'installation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) de notre communauté de communes à Boissy l'Aillerie qui a accueilli pour la circonstance les 28 représentants des communes, 12 filles et 12 garçons, nouvellement membres du CIJ.

- Rappel des commissions :
- Environnement
 - Transport
 - Sorties
 - Sports
 - Communication



Élection du président du Conseil Intercommunal de Jeunes

Sully le Corguillé, de la commune de US a été élu président.

Élection des vice-présidents de commission

COMMISSION TRANSPORT

Vice-présidente : Valérie Spengler (Le Bellay en Vexin)
Membres : Perrine Guerin (Cléry-en-Vexin) Lilou Pollet (Nucourt)

COMMISSION COMMUNICATION

Vice-président : Flavien Guerin (Cléry-en-Vexin)
Membres : Thomas Bonnard (Us) Raphaël Gasnier (US)

COMMISSION SORTIE

Vice-président : Raphaël Morel (Vigny)
Membres : Nicolas Lecanu (Vigny) Bastien Pihan (Vigny) Maëlys Lantenois (Sagy) Mélanie Worms (Sagy)

COMMISSION SPORT

Vice-président : Mathis Lemaire Trancoso (Ableiges)
Membres : Lou Boutigny (Ableiges) Yann Serrurier (Boissy l'Aillerie) Robin Pruvost (Moussy) Ronan Le Cleguerec (Moussy) Kylian Piquere (Boissy l'Aillerie)

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Vice-présidente : Meije Vignart (Cormeilles-en-Vexin)
Membres : Auriane Abinal (Aavernes) Sully Le Corguille (Us) Jeanne Fournier (Grisy les Plâtres) Enorah Joly (Grisy les Plâtres) Enora Bourmaud (Grisy les plâtres) Maeva Belouin (Cormeilles en Vexin)